

PLUi

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal -

Pays de La Petite Pierre

Annexe sanitaire

Historique :

PLUi APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
en date du 06/02/2020

A Bouxwiller, le

M. Jean ADAM, le Président



Accompagnement technique



atip
AGENCE
TERRITORIALE
INGÉNIERIE
PUBLIQUE

Bureaux d'études



JCBA
Jean-Christophe BRUA
Architecte du Patrimoine
Architecte d.p.l.g.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| SOMMAIRE | 3 |
| 1. Introduction | 6 |
| 2. Généralités | 6 |
| 3. Eau potable intercommunale | 8 |
| 3.1. Structure administrative | 8 |
| 3.2. Description des installations | 10 |
| 3.2.1. Commune d'Erckartswiller | 10 |
| 3.2.2. SDEA Périmètre de La Petite Pierre | 15 |
| 3.2.3. SDEA Périmètre de Sparsbach | 21 |
| 3.2.4. Syndicat des Eaux de Wintersbourg | 26 |
| 3.2.5. SIVOM de la Haute Moder | 32 |
| 3.3. Syndicat Intercommunal des Eaux de Drulingen et Environs | 37 |
| 4. Eau potable communale | 42 |
| 4.1. Généralités sur la défense contre l'incendie | 42 |
| 4.2. Erckartswiller | 43 |
| 4.2.1. Réseau de distribution | 43 |
| 4.2.2. Service incendie | 43 |
| 4.2.3. Programmation des travaux | 43 |
| 4.3. Eschbourg | 44 |
| 4.3.1. Réseau de distribution | 44 |
| 4.3.2. Service incendie | 44 |
| 4.3.3. Programmation des travaux | 44 |
| 4.4. Frohmuhl | 45 |
| 4.4.1. Réseau de distribution | 45 |
| 4.4.2. Service incendie | 45 |
| 4.4.3. Programmation des travaux | 45 |

| | | |
|---------|---------------------------|----|
| 4.5. | Hinsbourg | 46 |
| 4.5.1. | Réseau de distribution | 46 |
| 4.5.2. | Service incendie | 46 |
| 4.5.3. | Programmation des travaux | 46 |
| 4.6. | La Petite Pierre | 47 |
| 4.6.1. | Réseau de distribution | 47 |
| 4.6.2. | Service incendie | 47 |
| 4.6.3. | Programmation des travaux | 48 |
| 4.7. | Lichtenberg | 49 |
| 4.7.1. | Réseau de distribution | 49 |
| 4.7.2. | Service incendie | 49 |
| 4.7.3. | Programmation des travaux | 49 |
| 4.8. | Lohr | 50 |
| 4.8.1. | Réseau de distribution | 50 |
| 4.8.2. | Service incendie | 50 |
| 4.8.3. | Programmation des travaux | 50 |
| 4.9. | Petersbach | 51 |
| 4.9.1. | Réseau de distribution | 51 |
| 4.9.2. | Service incendie | 51 |
| 4.9.3. | Programmation des travaux | 52 |
| 4.10. | Pfalzweyer | 53 |
| 4.10.1. | Réseau de distribution | 53 |
| 4.10.2. | Service incendie | 53 |
| 4.10.3. | Programmation des travaux | 53 |
| 4.11. | Puberg | 54 |
| 4.11.1. | Réseau de distribution | 54 |
| 4.11.2. | Service incendie | 54 |
| 4.11.3. | Programmation des travaux | 54 |
| 4.12. | Reipertswiller | 55 |
| 4.12.1. | Réseau de distribution | 55 |
| 4.12.2. | Service incendie | 55 |
| 4.12.3. | Programmation des travaux | 55 |
| 4.13. | Rosteig | 56 |
| 4.13.1. | Réseau de distribution | 56 |

| | | |
|---------|-----------------------------|----|
| 4.13.2. | Service incendie | 56 |
| 4.13.3. | Program m ation des travaux | 56 |
| 4.14. | Schoenbourg | 57 |
| 4.14.1. | Réseau de distribution | 57 |
| 4.14.2. | Service incendie | 57 |
| 4.14.3. | Program m ation des travaux | 57 |
| 4.15. | Sparsbach | 58 |
| 4.15.1. | Réseau de distribution | 58 |
| 4.15.2. | Service incendie | 58 |
| 4.15.3. | Program m ation des travaux | 58 |
| 4.16. | Struth | 59 |
| 4.16.1. | Réseau de distribution | 59 |
| 4.16.2. | Service incendie | 59 |
| 4.16.3. | Program m ation des travaux | 59 |
| 4.17. | Tieffenbach | 60 |
| 4.17.1. | Réseau de distribution | 60 |
| 4.17.2. | Service incendie | 60 |
| 4.17.3. | Program m ation des travaux | 60 |
| 4.18. | Wim menau | 61 |
| 4.18.1. | Réseau de distribution | 61 |
| 4.18.2. | Service incendie | 61 |
| 4.18.3. | Program m ation des travaux | 61 |
| 4.19. | Wingen-sur-Moder | 62 |
| 4.19.1. | Réseau de distribution | 62 |
| 4.19.2. | Service incendie | 62 |
| 4.19.3. | Program m ation des travaux | 62 |
| 4.20. | Zittersheim | 63 |
| 4.20.1. | Réseau de distribution | 63 |
| 4.20.2. | Service incendie | 63 |
| 4.20.3. | Program m ation des travaux | 63 |

1. Introduction

Conformément à l'article R151.53, doit être annexé au PLUi :

- Les zones d'assainissement collectif,
- Les zones relevant de l'assainissement non collectif,
- Les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement,
- Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement,
- Les schémas des réseaux d'eau et d'assainissement et des systèmes d'élimination des déchets, existants ou en cours de réalisation, en précisant les emplacements retenus pour le captage, le traitement et le stockage des eaux destinées à la consommation, les stations d'épuration et le traitement des déchets.

2. Généralités

Au 1er janvier 2017, la Communauté de Communes du Pays de Hanau a fusionné avec la Communauté de Communes du Pays de La Petite Pierre pour former un EPCI de 38 communes.

3. Eau potable intercommunale

3.1. STRUCTURE ADMINISTRATIVE

La gestion des installations d'eau potable des communes du territoire de la Petite Pierre sont gérés par plusieurs entités administratives :

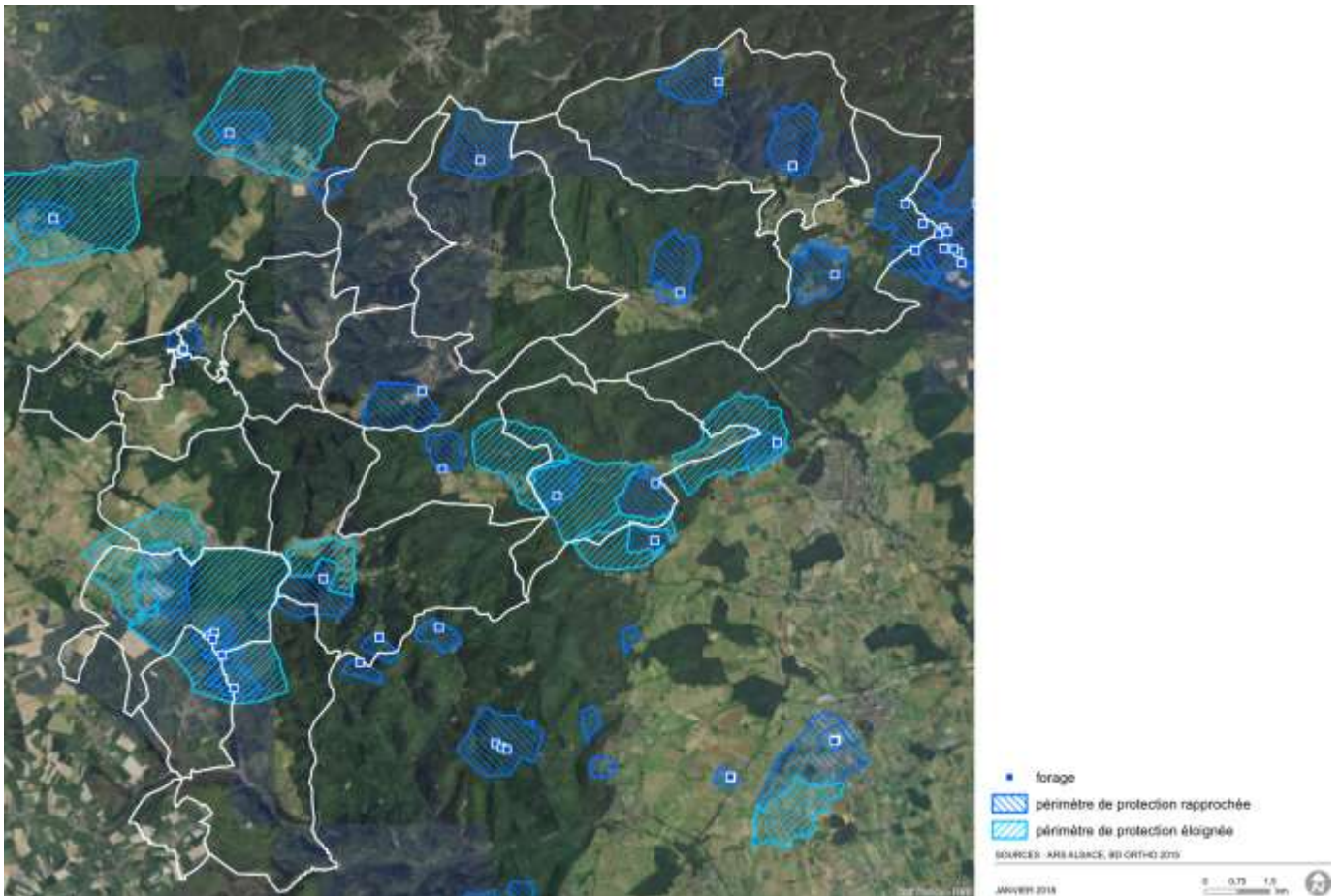
| Commune | Population 2017 | Maitrise d'ouvrage AEP |
|------------------|-----------------|-----------------------------------|
| Erckartswiller | 306 | Commune |
| Eschbourg | 494 | Syndicat des Eaux de Wintersbourg |
| Frohmuhi | 184 | SIVOM de la Haute Moder |
| Hinsbourg | 115 | SIVOM de la Haute Moder |
| La Petite Pierre | 633 | SDEA |
| Lichtenberg | 562 | SIVOM de la Haute Moder |
| Lohr | 497 | Syndicat des Eaux de Drulingen |
| Petersbach | 649 | Syndicat des Eaux de Drulingen |
| Pfalzweyer | 314 | Syndicat des Eaux de Wintersbourg |
| Puberg | 341 | SIVOM de la Haute Moder |
| Reipertswiller | 895 | SIVOM de la Haute Moder |
| Rosteig | 571 | SIVOM de la Haute Moder |
| Schoenbourg | 436 | Syndicat des Eaux de Wintersbourg |
| Sparsbach | 252 | SDEA |
| Struth | 251 | Syndicat des Eaux de Drulingen |
| Tiefenbach | 280 | SIVOM de la Haute Moder |
| Wimmenau | 1125 | SIVOM de la Haute Moder |
| Wingen sur Moder | 1614 | SIVOM de la Haute Moder |
| Zittersheim | 235 | SIVOM de la Haute Moder |

La compétence AEP est assurée :

- En régie pour les communes :
 - D'Erckartswiller ;
- Par le SDEA :
 - La commune de la Petite Pierre ;
 - La commune de Sparsbach ;
- Par le syndicat des eaux de Wintersbourg qui alimente les communes d'Eschbourg, Pfalzweyer, Schoenbourg ;
- Par le SIVOM de la Haute Moder qui alimente les communes de Frohmuhi, Hinsbourg, Lichtenberg, Puberg, Reipertswiller, Rosteig, Tiefenbach, Wimmenau, Wingen-sur-Moder, Zittersheim ;
- Par le syndicat des eaux de Drulingen qui alimente les communes de Lohr, Petersbach et Struth.

Globalement, le SDEA est largement représenté au niveau des communes, notamment en tant qu'exploitant.

Les périmètres de protection des différentes entités intercommunales figurent ci-dessous :



3.2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

3.2.1. Commune d'Erckartswiller

Les informations ci-dessous sont issues des rapports annuels 2013 et 2016 eau potable établis par le SDEA sur la commune d'Erckartswiller.

L'entité commune d'Erckartswiller n'alimente que la commune d'Erckartswiller.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable, ainsi que l'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau sont respectivement de 95 et 80%.

a) PRODUCTION D'EAU

La commune d'Erckartswiller est alimentée en eau par 1 source ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : Pfaffeneck,
- Indice national : 01972X0002,
- Traitement : neutralisation et désinfection aux ultra-violets,
- Capacité de production : 6,08 m³/h, soit 146 m³/j.

Avec une capacité journalière maximale de 146 m³, les taux de mobilisation moyens en 2016 sont :

- 31% en jour moyen, le volume prélevé journalier moyen étant de 45 m³,
- 42% en jour de pointe, le volume prélevé journalier de pointe étant de 62 m³.

b) QUALITE DE L'EAU

Contrôle réglementaire

Le contrôle de la qualité de l'eau distribuée s'exerce selon les prescriptions réglementaires du décret n°2001-12-20 du 12 décembre 2001.

Le programme annuel d'analyses est défini selon les directives de l'arrêté préfectoral du 24/02/1992, modifié par l'arrêté préfectoral n°351-13 du 17/10/1995 qui définit la fréquence et le type d'analyse. Le nombre d'analyses à effectuer dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource.

La campagne de prélèvement qui précise les dates d'intervention du laboratoire départemental agréé et le lieu de prélèvement est discutée et arrêtée chaque année avec l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.).

La synthèse du contrôle sanitaire réalisée par l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2016 sur la commune d'Erckartswiller est la suivante :

Bactériologie :

5 analyses bactériologiques ont été réalisées et sont toutes conformes aux limites de qualité règlementaire.

Dureté, pH :

L'eau est douce (peu calcaire) et à l'équilibre

Nitrates :

Les teneurs en nitrates témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

Chlorures, sodium, fluor :

Les 3 paramètres sont largement inférieurs aux limites de qualité règlementaire.

Pesticides :

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

Micropolluants, solvants, radioactivité, autres paramètres :

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité règlementaire.

Conclusion :

En 2016, l'eau produite et distribuée est conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimique en vigueur.

c) STOCKAGE D'EAU

Le stockage de l'eau produite est assuré par 1 ouvrage :

| localisation | dénomination | type | niveau d'eau m. ngf | capacité totale m ³ | réserve utile m ³ | réserve d'incendie m ³ |
|--------------------|--------------|----------------|---------------------|--------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| Erckartswiller | réservoir | semi - enterré | 281,65 | 105 | 45 | 60 |
| total des réserves | | | | 105 | 45 | 60 |

En 2016, le volume prélevé journalier moyen étant de 45 m³, l'autonomie des réservoirs en jour moyen est de 1 jour.

En jour de pointe, l'autonomie des réservoirs est de 17h. Compte tenu des capacités de production disponibles (146m³/j), la continuité de l'alimentation durant la journée de pointe a pu être assurée.

d) PERIMETRE DE PROTECTION

La source été déclarée d'utilité publique le 9 octobre 2000 et dispose de périmètres de protection.

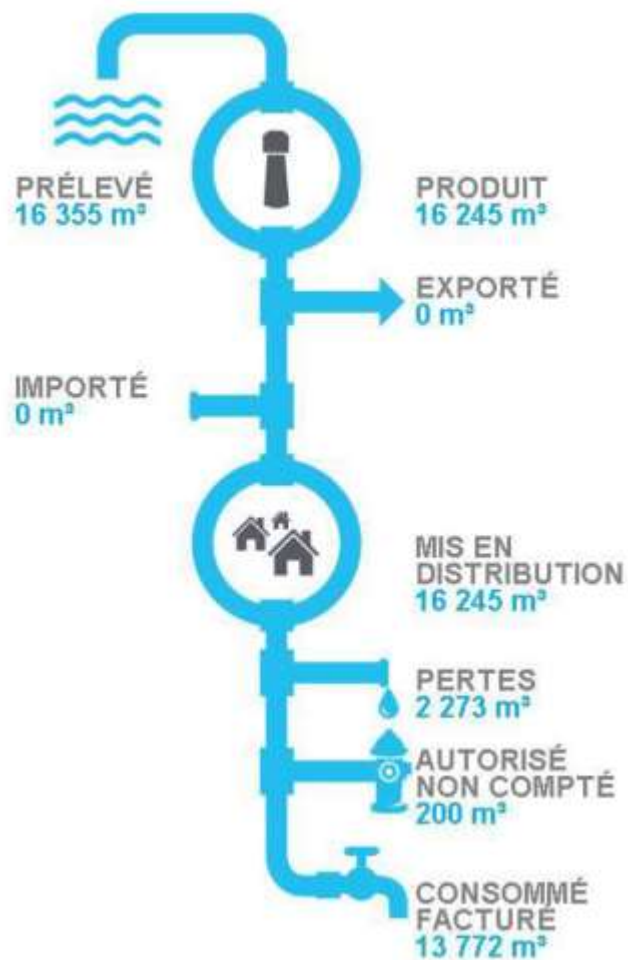
e) RESEAU DE DISTRIBUTION ET INTERCONNEXION

Les réseaux d'eau potable du périmètre desservent 156 abonnés, soit 309 habitants en temps normal et 450 habitants en période estivale.

Les volumes consommés en 2016 sont :

- 13 772 m³,
- 45 m³ consommés/habitant,
- 88 m³ consommés/abonné.

La synthèse des achats et ventes d'eau en 2016 figure ci-après :



Le linéaire global de conduite est de 5,5 km, dont 1 km de conduites d'amenée d'eau brute.

A l'échelle du périmètre, les ouvrages présents sur le réseau sont :

- 19 poteaux d'incendie,
- 1 borne fontaine,
- 22 vannes,
- 5 vidanges et purges,

En 2016, il n'y a eu qu'une rupture de branchement.

Avec 86%, le rendement 2016 reste à un niveau très satisfaisant.

Dans le but d'améliorer l'exploitation des réseaux, et à chaque fois qu'un important projet de voirie est engagé par la commune, les réseaux de distribution, ainsi que les branchements particuliers sont vérifiés et au besoin, rénovés ou renforcés.

f) DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Des réserves d'eau dédiées à la lutte contre l'incendie sont assurées au niveau des différents réservoirs de l'entité de gestion. Le volume total réservé à la défense incendie s'élève à 60 m³ présent dans le seul réservoir de la commune.

Ces réserves d'eau sont mobilisables par la manœuvre des appareils de lutte contre l'incendie répartis sur le réseau public de distribution d'eau et généralement espacés d'une distance inférieure à 150 m.

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra être évaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) élaboré par le Service Départemental d'Incendie et Secours du Bas-Rhin (SDIS67) et publié par arrêté n° DIR-2017-06 du 15/02/2017. Celui-ci s'inscrit dans le cadre réglementaire national du Code Général des Collectivités Territoriales et selon le référentiel national de DECI publié par arrêté n° NOR INTE1522200A du 15/12/2015.

g) PROGRAMMATION DES TRAVAUX

■ Production, stockage :

• Travaux réalisés :

↳ Entretien courant sur la station de traitement

Les installations de production d'eau ont fait l'objet de diagnostics conduits par le SDEA, ayant permis de vérifier les marges disponibles pour l'approvisionnement de la commune et préserver le réservoir. La ressource reste néanmoins assurée par une source unique, qui confère une fragilité à la sécurité du système de production.

■ Travaux à réaliser :-

• Réseaux :

Dans le but d'améliorer l'exploitation des réseaux, et à chaque fois qu'un important projet de voirie est engagé par la commune, les réseaux de distribution, ainsi que les branchements particuliers sont vérifiés et au besoin, rénovés ou renforcés.

3.2.2. SDEA Périmètre de La Petite Pierre

Les informations ci-dessous sont issues des rapports annuels 2013 et 2016 eau potable établi par le SDEA sur la commune de La Petite Pierre.

L'entité n'alimente que la commune de **La Petite Pierre**.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable, ainsi que l'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau sont respectivement de 94 et 80%.

a) PRODUCTION D'EAU

L'alimentation en eau de la commune se fait par l'intermédiaire d'un puits et de 2 captages de sources.

Les caractéristiques des ouvrages sont les suivantes :

| localisation | dénomination | type de ressource | indice national | traitement | capacité installée (m³/h) |
|-------------------------------|-----------------------|-------------------|-----------------|------------|------------------------------------|
| La Petite Pierre | forage du Thiergarten | puits | 01976X0020 | UV | 29 |
| ANNEXES | | | | | |
| La Petite Pierre | source Imsthal | source | 01976X0052 | sans | 7,0 ⁽¹⁾⁽²⁾ |
| La Petite Pierre | source Kohlthal | source | 01976X0051 | sans | 1,8 ⁽¹⁾ |
| capacité totale de production | | | | | 29 m³/h ou 696 m³/j |

⁽¹⁾ données de l'enquête géologique préalable à l'établissement des périmètres de protection

⁽²⁾ lors du jaugeage du 24 septembre 2003, la source Imsthal alimentant l'hôtel restaurant du même nom est tarie.

Avec une capacité journalière maximale de 696 m³, les taux de mobilisation moyens en 2016 sont :

- 28% en jour moyen, le volume prélevé journalier moyen étant de 194 m³,
- 42% en jour de pointe, le volume prélevé journalier de pointe étant de 294 m³.

Les eaux produites au forage font l'objet d'une désinfection aux rayons ultra-violetts avant distribution.

Le hameau d'Imsthal est alimenté en eau par la source du même nom.
Le hameau de Kohlthalerhof est alimenté en eau par la source du même nom.
Le village de La Petite Pierre est alimenté en eau par le forage.

b) QUALITE DE L'EAU

Contrôle réglementaire

Le contrôle de la qualité de l'eau distribuée s'exerce selon les prescriptions réglementaires du décret n°2001-12-20 du 12 décembre 2001.

Le programme annuel d'analyses est défini selon les directives de l'arrêté préfectoral du 24/02/1992, modifié par l'arrêté préfectoral n°351-13 du 17/10/1995 qui définit la fréquence et le type d'analyse. Le nombre d'analyses à effectuer dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource.

La campagne de prélèvement qui précise les dates d'intervention du laboratoire départemental agréé et le lieu de prélèvement est discutée et arrêtée chaque année avec l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.).

Qualité de l'eau

La synthèse du contrôle sanitaire réalisée par l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2016 sur la commune de La Petite Pierre est la suivante :

Secteur Imsthal :

En 2016, l'eau produite et distribuée est conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimique en vigueur.

Secteur Kohlthalerhof :

En 2016, l'eau produite et distribuée est conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimique en vigueur.

Village de La Petite Pierre :

En 2016, l'eau produite et distribuée est conforme aux limites de qualité physico-chimique en vigueur. Sur le plan bactériologique, elle est de bonne qualité.

Remarque

Suite à un déversement de fioul en amont du forage en juillet 2016, un contrôle renforcé a été mis en place par l'ARS. A ce jour, aucune trace d'hydrocarbures n'a été détectée sur l'eau du forage.

c) STOCKAGE D'EAU

Le stockage de l'eau produite est assuré par 3 ouvrages :

| localisation | dénomination | type | niveau d'eau m. NGF | capacité totale m ³ | réserve utile m ³ | réserve d'incend m ³ |
|--------------------|---------------------------------|--------------|---------------------|--------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| La Petite Pierre | réservoir 1 (ancien) | semi-enterré | 387,53 | 95 | 69 | 26 |
| La Petite Pierre | réservoir 2 (ancien) | semi-enterré | 387,53 | 95 | 69 | 26 |
| La Petite Pierre | réservoir 3 (construit en 1960) | semi-enterré | 387,53 | 207 | 125 | 82 |
| total des réserves | | | | 397 | 263 | 134 |

Le volume prélevé journalier moyen étant de 194 m³, l'autonomie des réservoirs en jour moyen est de 1,4 jours.

En jour de pointe, l'autonomie des réservoirs est de 21 h.

d) PERIMETRE DE PROTECTION

Les sources et le forage ont été déclarés d'utilité publique le 5 février 1991 et disposent de périmètres de protection.

e) RESEAU DE DISTRIBUTION ET INTERCONNEXION

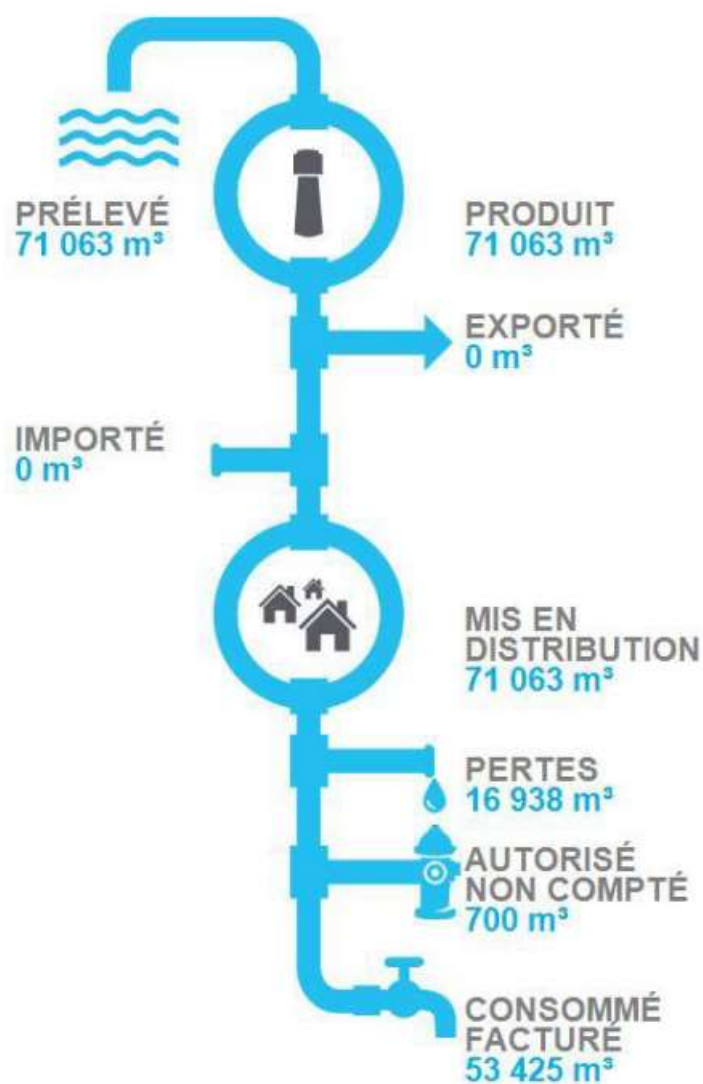
Les réseaux d'eau potable du périmètre desservent 385 abonnés, soit 646 habitants.

Les volumes consommés sont :

- 53 425 m³,
- 83 m³ consommés/habitant,
- 139 m³ consommés/abonné.

La commune possède 3 gros consommateurs : hôtel restaurant La Clairière, hôtel restaurant le Lion d'Or, la maison de retraite le Kirchberg.

La synthèse des achats et ventes d'eau en 2016 figure ci-après :



La commune de La Petite Pierre disposant de ses propres ressources, il n'y a pas de conduite intercommunale.

Ainsi, le linéaire global de conduite communale est de 12 km.

A l'échelle du périmètre, les ouvrages présents sur le réseau sont :

- 59 appareils de lutte contre l'incendie,
- 1 borne fontaine,
- 109 vannes,
- 3 ventouses.

En 2016, il y a eu 7 ruptures de branchements et 2 ruptures sur conduite principale.

En 2015 et 2016, le rendement du réseau est respectivement de 83% et 76%. Cette baisse de rendement peut être mise en lien avec le nombre important de ruptures détectées et réparées en 2016.

f) DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Des réserves d'eau dédiées à la lutte contre l'incendie sont assurées au niveau des différents réservoirs de l'entité de gestion. Le volume total réservé à la défense incendie s'élève à 134 m³ présent dans le seul réservoir de la commune.

Ces réserves d'eau sont mobilisables par la manœuvre des appareils de lutte contre l'incendie répartis sur le réseau public de distribution d'eau et généralement espacés d'une distance inférieure à 150 m.

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra être évaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) élaboré par le Service Départemental d'Incendie et Secours du Bas-Rhin (SDIS67) et publié par arrêté n° DIR-2017-06 du 15/02/2017. Celui-ci s'inscrit dans le cadre réglementaire national du Code Général des Collectivités Territoriales et selon le référentiel national de DECI publié par arrêté n° NOR INTE1522200A du 15/12/2015.

g) PROGRAMMATION DES TRAVAUX

- Production, stockage :
 - Travaux à réaliser : Si les travaux de mise en conformité et en sécurité des installations ont été réalisés (mise en conformité et désinfection UV du puits, clôtures,...), il subsiste une fragilité relative du dispositif de production en cas d'incident sur la ressource, notamment au niveau des hameaux de Imsthal et du Kohlthal. Des travaux structurants restent à mener pour sécuriser l'alimentation en eau.

■ Réseaux :

• Travaux réalisés :

↳ En 2016, le réseau d'eau potable de la rue des Bergers a été renouvelé et renforcé, préalablement à la 2^{ème} tranche de travaux de voirie,

○ Travaux à réaliser :-

3.2.3. SDEA Périmètre de Sparsbach

Les informations ci-dessous sont issues des rapports annuels 2013 et 2016 eau potable établi par le SDEA sur la commune de Sparsbach.

L'entité n'alimente que la commune de **Sparsbach**.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable, ainsi que l'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau sont respectivement de 95 et 100%.

a) PRODUCTION D'EAU

L'alimentation en eau de la commune se fait par l'intermédiaire d'un puits.

Les caractéristiques des ouvrages sont les suivantes :

| localisation | dénomination | type de ressource | indice national | traitement | capacité installée m ³ /h |
|-------------------------------|---------------------|-------------------|-----------------|-------------------------------|---|
| Sparsbach | forage de Sparsbach | forage | 01973X0047 | neutralisation + désinfection | 15 |
| capacité totale de production | | | | | 15 m ³ /h ou 360 m ³ /j |

Avec une capacité journalière maximale de 360 m³, les taux de mobilisation moyens en 2016 sont :

- 11% en jour moyen, le volume prélevé journalier moyen étant de 39 m³,
- 19% en jour de pointe, le volume prélevé journalier de pointe étant de 69 m³.

Les eaux produites au forage font l'objet d'un traitement de neutralisation et d'une désinfection avant distribution.

b) QUALITE DE L'EAU

Contrôle réglementaire

Le contrôle de la qualité de l'eau distribuée s'exerce selon les prescriptions réglementaires du décret n°2001-12-20 du 12 décembre 2001.

Le programme annuel d'analyses est défini selon les directives de l'arrêté préfectoral du 24/02/1992, modifié par l'arrêté préfectoral n°351-13 du 17/10/1995 qui définit la fréquence et le type d'analyse. Le nombre d'analyses à effectuer dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource.

La campagne de prélèvement qui précise les dates d'intervention du laboratoire départemental agréé et le lieu de prélèvement est discutée et arrêtée chaque année avec l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.).

Qualité de l'eau

La synthèse du contrôle sanitaire réalisée par l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2016 sur la commune de Sparsbach est la suivante :

Bactériologie :

5 analyses bactériologiques ont été réalisées et sont toutes conformes aux limites de qualité règlementaire.

Dureté, pH :

L'eau est très douce (très peu calcaire) et à l'équilibre

Nitrates :

Les teneurs en nitrates témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

Chlorures, sodium, fluor :

Les 3 paramètres sont largement inférieurs aux limites de qualité règlementaire.

Pesticides :

Un des pesticides recherchés a été détecté à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité. Les autres pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

Micropolluants, solvants, radioactivité, autres paramètres :

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité règlementaire.

Conclusion :

En 2016, l'eau produite et distribuée est conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimique en vigueur.

c) STOCKAGE D'EAU

Le stockage de l'eau produite est assuré par 1 ouvrage :

| localisation | dénomination | Type | niveau d'eau m. NGF | capacité totale m ³ | réserve utile m ³ | réserve d'incendie m ³ |
|---------------------------|--------------|----------------|---------------------|--------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| Sparsbach | réservoir | semi - enterré | ~ 243 | 35 | 35 | 0 |
| total des réserves | | | | 35 | 35 | 0 |

Le volume prélevé journalier moyen étant de 39 m³, l'autonomie des réservoirs en jour moyen est de 0,9 jour.

En jour de pointe, l'autonomie des réservoirs est de 12h.

d) PERIMETRE DE PROTECTION

Le forage a été déclaré d'utilité publique le 7 février 2008 et dispose de périmètres de protection.

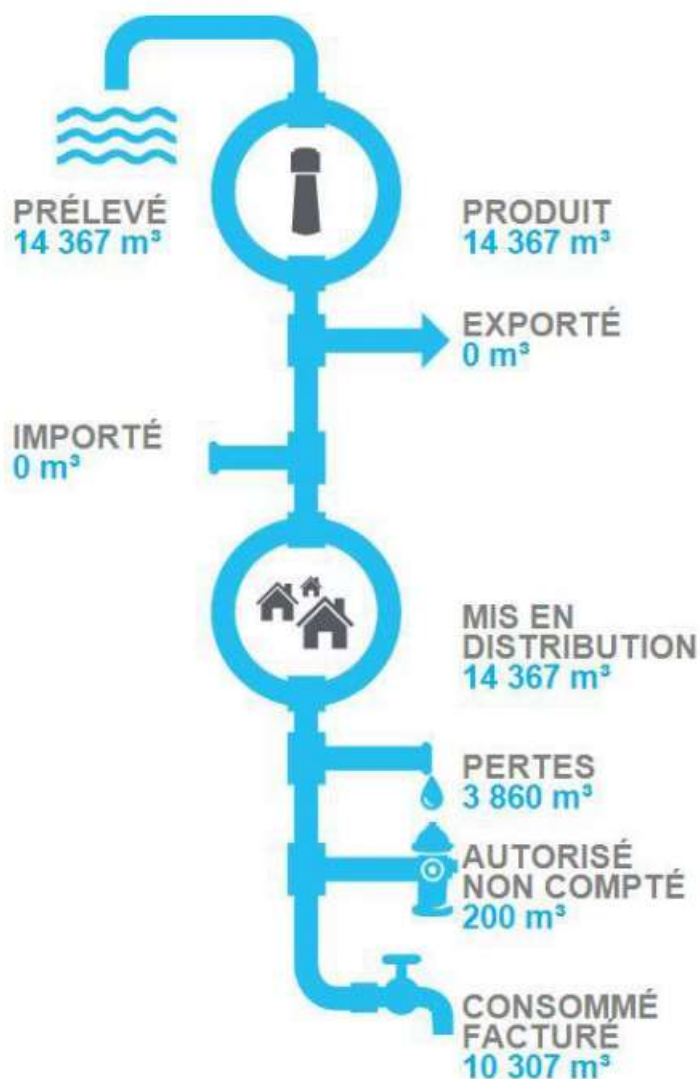
e) RESEAU DE DISTRIBUTION ET INTERCONNEXION

Les réseaux d'eau potable du périmètre desservent 385 abonnés, soit 646 habitants.

Les volumes consommés sont :

- 10 307 m³,
- 39 m³ consommés/habitant,
- 81 m³ consommés/abonné.

La synthèse des achats et ventes d'eau en 2016 figure ci-après :



La commune étant alimentée par son propre forage, il n'y pas de conduites intercommunales.

Ainsi, le linéaire global de conduite communale est de 3,3 km.

A l'échelle du périmètre, les ouvrages présents sur le réseau sont :

- 19 appareils de lutte contre l'incendie,
- 1 borne fontaine,
- 32 vannes,
- 3 vidanges et purges.

En 2016, il n'y a pas eu de ruptures.

En 2015 et 2016, le rendement du réseau est respectivement de 82% et 73%. Une diminution du rendement est observée en 2016. Il reste supérieur au rendement cible réglementaire (67%), mais il mérite de progresser de quelques points dans les prochaines années.

f) DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

L'entité de gestion en dispose pas de réserve d'eau dédié à la défense contre l'incendie.

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra être évaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) élaboré par le Service Départemental d'Incendie et Secours du Bas-Rhin (SDIS67) et publié par arrêté n° DIR-2017-06 du 15/02/2017. Celui-ci s'inscrit dans le cadre réglementaire national du Code Général des Collectivités Territoriales et selon le référentiel national de DECI publié par arrêté n° NOR INTE1522200A du 15/12/2015.

g) PROGRAMMATION DES TRAVAUX

■ Production, stockage :

- Travaux à réaliser : Des travaux de sécurisation de la production pourraient être envisagés dans un proche avenir afin de sécuriser l'alimentation qui est unique (mise en place anti-intrusion sur la station de pompage et sur le réservoir).

■ Réseaux :

- Travaux réalisés :

↳ En 2016, aucune rénovation et extension n'a été réalisée et réceptionnée.

- Travaux à réaliser :-

3.2.4. Syndicat des Eaux de Wintersbourg

Les informations ci-dessous sont issues du rapport annuel 2017 eau potable établi par le Syndicat des Eaux de Wintersbourg.

Le Syndicat des Eaux de Wintersbourg compte 3 communes du territoire de la Petite Pierre : **Eschbourg, Pfalzweyer et Schoenbourg**.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable, ainsi que l'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau sont respectivement de 100 et 100%.

a) PRODUCTION D'EAU

La production d'eau potable est assurée par 4 sources exploitées sur le ban communal de Dabo et de 2 forages.

Sources :

| Source | Date (captage) | Altitude (m) | Débit normal (m3/h) |
|---------------|----------------|--------------|---------------------|
| Breitbrunnen | 1912 | 522 | 80 |
| Wetzlach | 1954 | 488 | 30 |
| Wetzkopf | 1993 | 533 | 15 |
| Ochsenbrunnen | 2000 | 455 | 12 |

Forages :

| Forage | Date (Réalisation) | Date (Rénovation) | Profondeur (m) | Débit max. (m3/h) |
|-----------|--------------------|-------------------|----------------|-------------------|
| Sparsbrod | 1964 | 1999 | 122 | 60 |
| Réding | 1926 | 2003 | 300 | 100 |

Les forages ne sont exploités qu'en période d'étiage et en cas de défaillance des sources ou du réseau.

Pour l'exercice 2017, les volumes prélevés sont les suivants :

| Ressource et implantation | Volume prélevé durant l'exercice 2016 en m ³ | Volume prélevé durant l'exercice 2017 en m ³ | Variation en % |
|----------------------------|---|---|----------------|
| Source Wetzlach | 250 000 | 296 408 | 18,6% |
| Sources Wetzkopf | 90 000 | 65 868 | -26,8% |
| Forage Otan | 0 | 0 | ___% |
| Source Breitbrunnen centre | 395 934 | 329 342 | -16,8% |
| Source Breitbrunnen droite | 10 000 | 32 934 | 229,3% |
| Source Breitbrunnen gauche | 10 000 | 32 934 | 229,3% |
| Forage de Réding | 3 714 | 7 438 | 100,3% |
| Forage Sparsbrod | 41 196 | 54 097 | 31,3% |
| Total | 800 844 | 819 021 | 2,3% |

L'ouvrage de Réding construit à l'origine pour approvisionner en eau les locomotives à vapeur, sert aujourd'hui de réserve d'eau au Syndicat. Il alimente exclusivement la ville en cas de besoins importants d'une commune du secteur (incendie, fuite,...) et lui permet de fonctionner en toute autonomie.

Le syndicat dispose de 3 conduites principales d'adduction :

- Secteur Ouest : la conduite achemine l'eau des sources de Breitbrunnen et Ochsenbrunnen jusqu'à la station de traitement de Saint-Louis,
- Secteur Est : la conduite achemine l'eau des sources de Wetzlach et Wetzkopf jusqu'à la station de traitement de Saint Louis,
- Refoulement de Sparsbrod : la conduite de refoulement chemine l'eau du forage jusqu'à la station de traitement de Saint-Louis.

L'eau des sources et du forage de Sparsbrod bénéficie d'un traitement de l'agressivité (neutralité, calcaire marin) et de désinfection (chloration automatique).

L'installation de traitement située à Saint-Louis a une capacité de traitement de 115 m³/h, soit 2 760 m³/jour.

b) QUALITE DE L'EAU

Contrôle réglementaire

Le contrôle de la qualité de l'eau distribuée s'exerce selon les prescriptions réglementaires du décret n°2001-12-20 du 12 décembre 2001.

Le programme annuel d'analyses est défini selon les directives de l'arrêté préfectoral du 24/02/1992, modifié par l'arrêté préfectoral n°351-13 du 17/10/1995 qui définit la fréquence et le type d'analyse. Le nombre d'analyses à effectuer dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource.

La campagne de prélèvement qui précise les dates d'intervention du laboratoire départemental agréé et le lieu de prélèvement est discutée et arrêtée chaque année avec l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.).

c) QUALITE DE L'EAU

La synthèse du contrôle sanitaire réalisée par l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2016 le syndicat des eaux de Wintersbourg est la suivante :

Bactériologie :

32 analyses bactériologiques ont été réalisées, dont 3 analyses non conformes aux limites de qualité réglementaire mais sans présenter de risque pour la santé des consommateurs.

Nitrates :

Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.

Pesticides :

Les pesticides analysés sont conformes en moyenne annuelle à la limite de qualité réglementaire.

Dureté, pH :

L'eau est très douce et légèrement agressive.

Autres paramètres :

Les autres paramètres analysés sont restés conformes en moyenne annuelle à l'exception du paramètre conductivité, dont la moyenne annuelle engendrant une eau pouvant être corrosive.

Conclusion :

En 2016, l'eau produite et distribuée a été ponctuellement non conforme aux limites de qualité en microbiologie, mais sans présenter de risque pour la santé des consommateurs.

En chimie, l'eau distribuée en 2016 a été non conforme, en moyenne annuelle, à une ou plusieurs normes de qualité.

En 2017, le taux de conformité des analyses sur l'eau pour la microbiologie et les paramètres physico-chimiques est de 100%.

d) STOCKAGE D'EAU

L'eau en sortie de la station de traitement est stockée dans le réservoir principal de Saint-Louis, situé à 395m d'altitude. Il a une capacité de 2000 m³ et approvisionne l'ensemble des abonnés du syndicat par gravité et sans pompage.

e) PERIMETRE DE PROTECTION

Les forages et sources ont été déclarés d'utilité publique le 10/06/1996 et disposent de périmètres de protection.

f) RESEAU DE DISTRIBUTION ET INTERCONNEXION

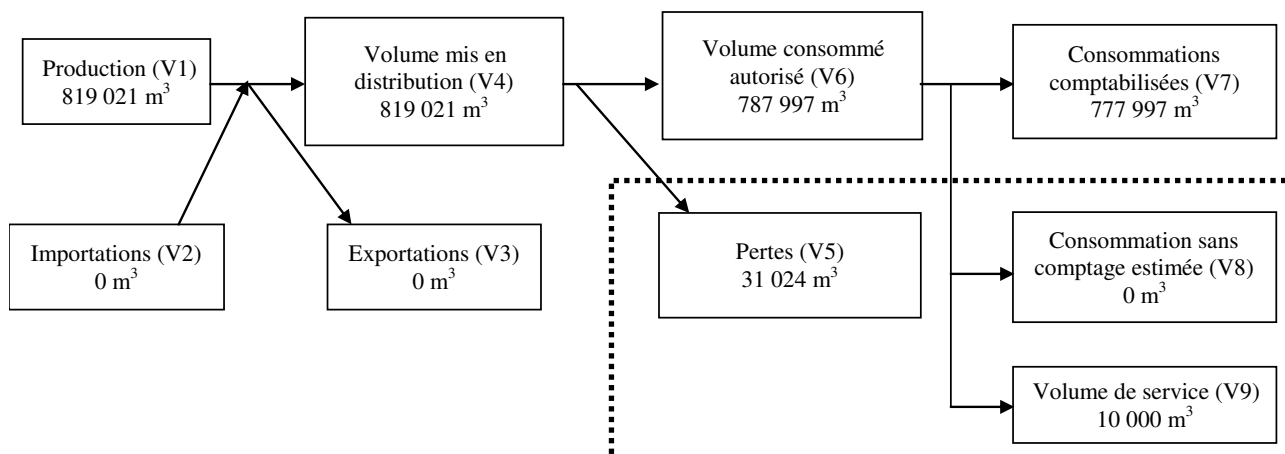
Les communes du territoire de la Petite Pierre font partie du secteur Est du Syndicat.

La conduite de transfert de ce secteur achemine l'eau depuis le réservoir principal de Saint-Louis vers les réservoirs secondaires de Pfalzweyer (220 m³), Graufthal (55 m³), Schoenbourg (360 m³) et Eschbourg (300 m³).

Cette conduite permet d'alimenter les communes de **Bust, Eschbourg, Pfalzweyer et Schoenbourg**.

Le service public d'eau potable dessert 14040 habitants au 31/12/2017, soit 6 340 abonnés. La consommation moyenne par abonné est de 122,7 m³/abonné au 31/12/2017.

Le bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2017 est le suivant :



Il n'y a pas eu d'achat d'eau d'un autre syndicat.

Le linéaire du réseau de canalisations est de 216 kilomètres au 31/12/2018.

Le réseau a un excellent rendement avec une valeur de 96,2% en 2017. Cette valeur est le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable en 2017 est de 0,77%.

g) DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Des réserves d'eau dédiées à la lutte contre l'incendie sont assurées au niveau des différents réservoirs de l'entité de gestion. Le volume total réservé à la défense incendie n'est pas connu sur les différents ouvrages de stockage.

Ces réserves d'eau sont mobilisables par la manœuvre des appareils de lutte contre l'incendie répartis sur le réseau public de distribution d'eau et généralement espacés d'une distance inférieure à 150 m.

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra être évaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) élaboré par le Service Départemental d'Incendie et Secours du Bas-Rhin (SDIS67) et publié par arrêté n° DIR-2017-06 du 15/02/2017. Celui-ci s'inscrit dans le cadre réglementaire national du Code Général des Collectivités Territoriales et selon le référentiel national de DECI publié par arrêté n° NOR INTE1522200A du 15/12/2015.

h) PROGRAMMATION DES TRAVAUX

L'objectif du Syndicat des eaux de Wintersbourg se traduit par :

- une maîtrise des dépenses
- une bonne gestion de ses ressources
- la distribution d'une eau de qualité
- un fonctionnement efficace de ses installations
- des investissements judicieux

Dans le cadre de l'amélioration de ses installations, le Syndicat poursuit son programme de travaux, notamment au niveau de la distribution dans les communes.

Ces investissements sont motivés par :

- le vieillissement des installations existantes nécessitant le renouvellement des équipements
- la coordination de travaux réalisés dans le cadre d'aménagement de voiries et de réseaux
- l'amélioration du rendement des réseaux de distribution
- des équipements existants à compléter et à améliorer

3.2.5. SIVOM de la Haute Moder

Le périmètre de la Haute Moder compte 10 communes : Frohmuhl, Hinsbourg, Lichtenberg, Puberg, Reipertswiller, Rosteig, Tieffenbach, Wimmenau, Wingen sur Moder, Zittersheim.

Les informations ci-dessous sont issues des rapports annuels 2013 et 2015 eau potable établis par le SDEA sur le périmètre de la Haute-Moder.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable, ainsi que l'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau sont respectivement de 95 et 80%.

a) PRODUCTION D'EAU

La production d'eau du périmètre de la Haute Moder fait par l'intermédiaire de 4 puits et 7 sources.

Les différents puits font l'objet d'un suivi permanent grâce aux instruments de mesure télélogés dont ils sont équipés, suivi complété par des visites de surveillance périodiques.

Les caractéristiques des ouvrages sont les suivantes :

| localisation | dénomination | type de ressource | indice national | traitement | capacité installée m ³ /h |
|--------------------------------------|-----------------------|-------------------|--------------------------|----------------|---|
| Frohmuhl | sources Frohmuhl | source | 01971X0010 01971X0011 | néant | 27,9 ⁽¹⁾ |
| Lichtenberg | station Lichtenberg | puits | 01974X0056 | neutralisation | 11 |
| Reipertswiller | forage Reipertswiller | puits | 01973X0046 | neutralisation | 18 |
| Reipertswiller | source Melch | source | 01973X0030 | neutralisation | 3,5 |
| Wimmenau | station Wimmenau | puits | 01973X0045 | neutralisation | 11 |
| Wingen-sur-Moder | forage Gitzenhal | puits | 01972X0079 | néant | 38 |
| Zittersheim | source Neumatt | source | 01972X0010 | neutralisation | 2,5 ⁽¹⁾ |
| capacité totale de production | | | | | 111,9 m³/h ou 2 686 m³/j |

Les différents ouvrages de production sont équipés pour des débits de pompage s'échelonnant entre 2.5 et 38 m³/h, la capacité horaire totale de production étant de 111.9 m³/h. La capacité maximale de production journalière est donc de 2 686 m³.

Avec une capacité journalière maximale de 2 686 m³, les taux de mobilisation moyens sont :

- 36% en jour moyen, le volume prélevé journalier moyen étant de 974 m³,
- 58% en jour de pointe, le volume prélevé journalier de pointe étant de 1 558 m³.

Le syndicat compte 5 stations de traitement.

b) QUALITE DE L'EAU

Contrôle réglementaire

Le contrôle de la qualité de l'eau distribuée s'exerce selon les prescriptions réglementaires du décret n°2001-12-20 du 12 décembre 2001.

Le programme annuel d'analyses est défini selon les directives de l'arrêté préfectoral du 24/02/1992, modifié par l'arrêté préfectoral n°351-13 du 17/10/1995 qui définit la fréquence et le type d'analyse. Le nombre d'analyses à effectuer dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource.

La campagne de prélèvement qui précise les dates d'intervention du laboratoire départemental agréé et le lieu de prélèvement est discutée et arrêtée chaque année avec l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.).

Qualité de l'eau

La synthèse du contrôle sanitaire réalisée par l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2016 sur le périmètre de la Haute Moder est la suivante :

Frohml, Hinsbourg, Puberg, Tieffenbach, Zittersheim (secteur Eichel Supérieur) :

L'eau est conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimique en vigueur, excepté pour l'arsenic.

Rosteig, Wingen sur Moder :

L'eau est conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimique en vigueur.

Wimmenau, Wingen sur Moder :

L'eau est conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimique en vigueur.

Reipertwiller :

L'eau est conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimique en vigueur.

Lichtenberg :

L'eau est conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimique en vigueur.

c) STOCKAGE D'EAU

Le stockage de l'eau produite est assuré par 10 ouvrages :

| localisation | dénomination | type | niveau d'eau m. NGF | capacité totale m ³ | réserve utile m ³ | réserve d'incendie m ³ |
|---------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| Lichtenberg | réservoir de Lichtenberg | semi-enterré | 366 | 250 | 125 | 125 |
| Puberg | réservoir de Puberg | semi-enterré | 395 | 150 | 80 | 70 |
| Reipertswiller | réservoir de Melch | semi-enterré | 355 | 70 | 37 | 33 |
| | réservoir de Reipertswiller | semi-enterré | 263 | 150 | 80 | 70 |
| Rosteig | réservoir de Rosteig | semi-enterré | 301 | 280 | 180 | 100 |
| Tieffenbach | réservoir de Tieffenbach | semi-enterré | 333 | 200 | 80 | 120 |
| Wimmenau | réservoir de Wimmenau | semi-enterré | 240 | 150 | 80 | 70 |
| Wingen-sur-Moder | réservoir de Heideneck (1954) | semi-enterré | 264 | 220 | 160 | 60 |
| | réservoir de Huhnerschaerr (1995) | semi-enterré | 385 | 500 | 335 | 165 |
| Zittersheim | réservoir de Zittersheim | semi-enterré | 296 | 100 | 40 | 60 |
| total des réserves | | | | 2 070 | 1 197 | 873 |

Le volume prélevé journalier moyen étant de 974 m³, l'autonomie des réservoirs en jour moyen est de 1,3 jour. En jour de pointe, l'autonomie des réservoirs est de 18h.

d) PERIMETRE DE PROTECTION

Les ressources ont été déclarés d'utilité publique le 10/06/2009 et disposent de périmètres de protection.

e) RESEAU DE DISTRIBUTION ET INTERCONNEXION

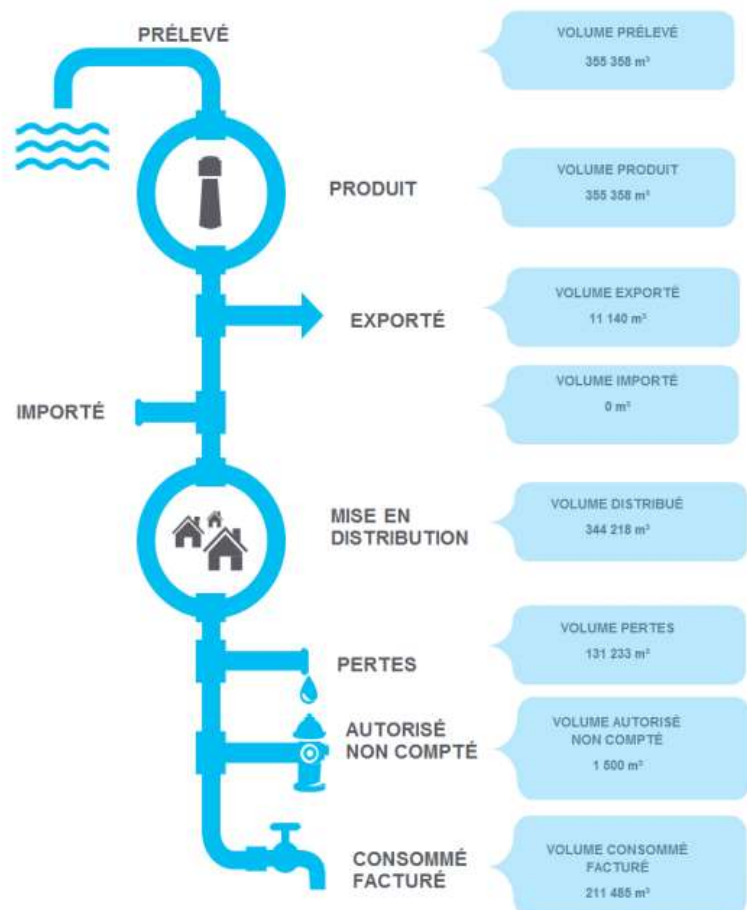
Les réseaux d'eau potable du périmètre desservent 2 785 abonnés, soit 6 004 habitants.

Les volumes consommés sont :

- 211 485 m³,
- 35 m³ consommés/habitant,
- 76 m³ consommés/abonné.

Le périmètre compte 1 gros consommateur situé sur le territoire du SIVOM de la Haute Moder. Il s'agit de Lalique à Wingen-sur-Moder.

La synthèse des achats et ventes d'eau en 2015 figure ci-après :



L'exploitation des réseaux est gérée par le SIVOM.

Par l'interconnexion de son réseau de distribution au SIVOM de Diemeringen (cessions), le périmètre dispose d'une sécurisation de son alimentation en eau.

Avec un rendement aux environs de 63%, Une nette dégradation du rendement est observée en 2015 résultant d'un effet ciseau entre la hausse de la production et la forte baisse du volume d'eau facturé.

Le fonctionnement des réseaux du SIVOM de la Haute Moder est le suivant :

- Le puits de Wingen-sur-Moder alimente les communes de Wingen-sur-Moder, Rosteig et quelques habitations de Wimmenau,
- Les sources de Frohmuhl alimentent les communes de Frohmuhl, Puberg, Hinsbourg et Tieffenbach,
- Les sources de Zittersheim alimentent la commune de Zittersheim,

- Le puits de Wim menau alimente Wim menau,
- Le puits de Lichtenberg alimente Lichtenberg,
- Les sources de Reipertswiller alimentent l'annexe La Melch de Reipertswiller,
- Le puits de Reipertswiller alimente Reipertswiller et ses 2 annexes Saegemuhle et Wildenmuhle.

f) DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Des réserves d'eau dédiées à la lutte contre l'incendie sont assurées au niveau des différents réservoirs de l'entité de gestion. Le volume total réservé à la défense incendie s'élève à 873 m³ réparti sur les différents ouvrages de stockage.

Ces réserves d'eau sont mobilisables par la manœuvre des appareils de lutte contre l'incendie répartis sur le réseau public de distribution d'eau et généralement espacés d'une distance inférieure à 150 m.

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra être évaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) élaboré par le Service Départemental d'Incendie et Secours du Bas-Rhin (SDIS67) et publié par arrêté n° DIR-2017-06 du 15/02/2017. Celui-ci s'inscrit dans le cadre réglementaire national du Code Général des Collectivités Territoriales et selon le référentiel national de DECI publié par arrêté n° NOR INTE1522200A du 15/12/2015.

g) PROGRAMMATION DES TRAVAUX

- Production, stockage :
 - Etude puis mise aux normes sur présence arsenic secteur Frohmuhl
 - Sécurisation de l'apport AEP de Zittersheim (étude en cours)
- Réseaux :
 - Sécurisation de l'apport AEP de Zittersheim (étude en cours)

3.3. SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE DRULINGEN ET ENVIRONS

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Drulingen et Environs compte 26 communes au total dont 3 communes du territoire de la Petite Pierre : **Lohr, Petersbach et Struth**.

Le syndicat gère, exploite et entretient tous les ouvrages et les installations du réseau d'alimentation en eau : il assure l'ensemble de ces activités en régie propre.

Les informations ci-dessous sont issues du rapport annuel 2016 eau potable établis par le Syndicat des Eaux de Drulingen et Environs.

a) PRODUCTION D'EAU

La production d'eau potable est assurée par 3 sources et 2 forages situés sur un seul site de production au lieu-dit « La Weckenmühle ».

Les sources sont issues de la partie supérieure des grès vosgiens. Le forage capte la même nappe plus en profondeur. Les 2 forages ont été construits respectivement en 1966 et 1974. Ils sont implantés dans la vallée du Rehbach au Nord du village de Graufthal.

| Ressource | Capacité maximale |
|---|---------------------------|
| 3 sources naturelles | 64 m ³ /h |
| Puits de forage d'une profondeur de 118 m | 40 à 45 m ³ /h |
| Puits de forage d'une profondeur de 253 m | 140 m ³ /h |

Avec une capacité journalière maximale de 5 136 m³, le taux de mobilisation est de 25% en jour moyen, le volume prélevé journalier moyen étant de 1 264 m³,

L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection au bioxyde de chlore au niveau des réservoirs de Petersbach avant sa distribution.

b) QUALITE DE L'EAU

Contrôle réglementaire

Le contrôle de la qualité de l'eau distribuée s'exerce selon les prescriptions réglementaires du décret n°2001-12-20 du 12 décembre 2001.

Le programme annuel d'analyses est défini selon les directives de l'arrêté préfectoral du 24/02/1992, modifié par l'arrêté préfectoral n°351-13 du 17/10/1995 qui définit la fréquence et le type d'analyse. Le nombre d'analyses à effectuer dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource.

La campagne de prélèvement qui précise les dates d'intervention du laboratoire départemental agréé et le lieu de prélèvement est discutée et arrêtée chaque année avec l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.).

Qualité de l'eau

La synthèse du contrôle sanitaire réalisée par l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2016 le syndicat intercommunal de Drulingen et Environs est la suivante :

Bactériologie :

40 analyses bactériologiques ont été réalisées, dont 2 analyses non conformes aux limites de qualité règlementaire mais sans présenter de risque pour la santé des consommateurs.

Dureté, pH :

L'eau est très douce, peu minéralisée, agressive.

Nitrates :

Les résultats témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

Chlorures, sodium, fluor :

Les 3 paramètres sont largement inférieurs aux limites de qualité règlementaire.

Pesticides :

Les pesticides analysés sont conformes aux limites de qualité règlementaire.

Autres paramètres :

Les autres paramètres analysés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

Conclusion :

En 2016, l'eau produite et distribuée est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Sur le plan bactériologique, elle est de très bonne qualité.

c) STOCKAGE D'EAU

Le Syndicat est pourvu des ouvrages suivants :

| Ouvrage | Localisation | Capacité (m ³) |
|------------------------------|-------------------|----------------------------|
| 1 château d'eau hauteur 24 m | Petersbach | 150 |
| 1 château d'eau hauteur 30 m | Berg Belle-Vue | 250 |
| 2 réservoirs enterrés | Petersbach | 1 000 |
| 1 réservoir enterré | Kirrborg | 150 |
| 1 réservoir enterré | Hirschland | 150 |
| 1 réservoir enterré | Postroff | 150 |
| 1 réservoir enterré | Thal-Drulingen | 150 |
| 1 réservoir enterré | Rimsdorf | 150 |
| 1 réservoir enterré | ZA Thal-Drulingen | 400 |

La capacité totale disponible est de 2 300 m³.

d) PERIMETRE DE PROTECTION

Les 3 sources et les 2 forages ont été déclarés d'utilité publique le 31/03/1987 et disposent de périmètres de protection.

L'indice d'avancement de protection des ressources en eau est de 80%.

e) RESEAU DE DISTRIBUTION ET INTERCONNEXION

Les réseaux d'eau potable du périmètre desservent 4 157 abonnés, soit 9 641 habitants.

Les volumes consommés sont :

- 475 165 m³,
- 49 m³ consommés/habitant,
- 114 m³ consommés/abonné.

La synthèse des achats et ventes d'eau en 2016 figure ci-après :

- Volume produit : 589 807 m³,
- Volume d'eau importé depuis le Syndicat Mixte de Production d'Eau de Sarre-Union pour alimenter la commune de Rimsdorf adhérente au Syndicat des Eaux de Drulingen et Environs : 13 907 m³,
- Volume d'eau exporté : 350 m³,
- Volume mis en distribution : 603 364 m³,
- Pertes : 137 186 m³,
- Volume consommé autorisé : 466 178 m³,
- Volume comptabilisé : 461 258 m³,
- Volume consommateurs sans comptage : 1 300 m³,
- Volume de service du réseau : 3 620 m³.

Le rendement du réseau de distribution s'élève à 77,3%.

A l'échelle du périmètre, les caractéristiques du réseau sont les suivantes :

- Environ 200 km de réseau de distribution,
- 1 bache de reprise à Rimsdorf d'un volume de 30 m³,
- 1 bache de reprise à Cungwiller d'un volume de 90 m³.

L'eau issue des sources est reprise avec l'eau des forages dans une bache pour être refoulées vers les réservoirs de Petersbach.

A partir de Petersbach, l'eau est distribuée vers les autres communes du Syndicat situées au Nord pour Struth et à l'Ouest, soit directement, soit par l'intermédiaire des autres réservoirs et la station relais de Gungwiller.

Il n'existe pas d'interconnexion avec des Syndicats voisins.

Afin de sécuriser et de renforcer l'alimentation en eau potable de ses abonnés, le Syndicat des Eaux de Drulingen et Environs a réalisé un 3^{ème} forage à Lohr, celui-ci permettant entre autre d'alimenter la commune de Lohr.

f) DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Des réserves d'eau dédiées à la lutte contre l'incendie sont assurées au niveau des différents réservoirs de l'entité de gestion. Le volume total réservé à la défense incendie n'est pas défini sur les différents ouvrages de stockage.

Ces réserves d'eau sont mobilisables par la manœuvre des appareils de lutte contre l'incendie répartis sur le réseau public de distribution d'eau et généralement espacés d'une distance inférieure à 150 m.

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra être évaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) élaboré par le Service Départemental d'Incendie et Secours du Bas-Rhin (SDIS67) et publié par arrêté n° DIR-2017-06 du 15/02/2017. Celui-ci s'inscrit dans le cadre réglementaire national du Code Général des Collectivités Territoriales et selon le référentiel national de DECI publié par arrêté n° NOR INTE1522200A du 15/12/2015.

Les résultats des essais sur les appareils de lutte contre l'incendie sont globalement conformes sur les communes de Petersbach et Lohr.

Par contre, aucun appareil de lutte contre l'incendie n'est conforme sur la commune de Struth.

g) PROGRAMMATION DES TRAVAUX

Les travaux réalisés ou à réaliser sont :

- Commune d'Eschwiller : travaux de renforcement AEP,
- Commune de Drulingen : travaux de renforcement AEP,
- Commune de Veckersheim : travaux de renforcement AEP,
- Réhabilitation du château d'eau de Berg,
- Remise en fonction du forage 3.

4. Eau potable communale

4.1. GENERALITES SUR LA DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Le service incendie est de la compétence de la commune.

La lutte contre les incendies nécessite de disposer à proximité des lieux d'intervention de ressources en eaux suffisantes sous forme de poteaux ou bouches d'incendie branchés sur le réseau, ainsi que de réserves naturelles ou artificielles et aires d'aspiration.

Les éventuelles solutions alternatives à l'utilisation du réseau d'eau potable (implantation de citernes incendie, prises d'eau dans les cours d'eau,...) sont à étudier par la commune en concertation avec le SDIS, service compétent en la matière.

Les débits à assurer et la distance des dispositifs sont fonction de la nature des activités (industries, commerces, équipements scolaires,...) ou du type d'habitat (individuel, collectif, immeuble de grande hauteur,...).

Les caractéristiques minimales des voies et accès doivent être conformes aux prescriptions réglementaires.

Remarque sur les essais de débit sur les appareils de lutte contre l'incendie :

Les essais de débit effectués ponctuellement sur quelques appareils de lutte contre l'incendie ne peuvent être représentatifs du fonctionnement de tous les équipements de défense.

4.2. ERCKARTSWILLER

4.2.1. Réseau de distribution

La desserte en eau de la commune se fait depuis réservoir d'Erckartswiller situé au Nord de la commune à l'aide d'une conduite en PVC de diamètre 110 mm transitant par la rue de Hofstatt avant de déboucher sur la rue Principale.

Au niveau de la rue Principale, le réseau se divise en 2 branches :

- Une conduite en PVC de diamètre 90mm d'orientation générale Est-Ouest permettant l'alimentation en eau de la partie Ouest de la commune,
- Une conduite en PVC de diamètre 90 mm d'orientation générale Ouest-Est permettant l'alimentation en eau de la partie Est de la commune.

Le réseau de distribution communal est très peu maillé et est constitué de conduites en PVC de diamètre compris entre 40 et 110 mm .

La pression statique disponible dans la commune est donnée par son réservoir. En fonction de l'altimétrie, la pression statique disponible peut varier entre 3,3 et 5,3 bars.

4.2.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'un total de 19 appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Les essais sur les appareils de lutte contre l'incendie ont permis de constater que les poteaux d'incendie ne permettent pas un débit d'au moins 60 m³/h sous 1 bar. Le débit moyen sous 1 bar est de l'ordre de 40 m³/h.

4.2.3. Programmation des travaux

Dans le but d'améliorer l'exploitation des réseaux, et à chaque fois qu'un important projet de voirie est engagé par la commune, les réseaux de distribution, ainsi que les branchements particuliers sont vérifiés et au besoin, rénovés ou renforcés.

4.3. ESCHBOURG

4.3.1. Réseau de distribution

La commune dénombre environ 180 abonnés et 494 habitants.

La longueur du réseau est d'environ 2 850 m avec une consommation moyenne journalière de 37 m³.

L'alimentation en eau se fait depuis le réservoir d'Eschbourg pour la commune d'Eschbourg et depuis le réservoir de Graufthal pour l'annexe Graufthal.

Ces réservoirs sont alimentés depuis le réservoir de Schoenbourg.

Le réseau est globalement maillé pour Eschbourg. Par contre, compte tenu de la configuration de l'annexe Graufthal, le réseau n'est pas maillé.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par le niveau d'eau du réservoir d'Eschbourg.

La pression statique disponible dans l'annexe Graufthal est donnée par le niveau d'eau du réservoir de Graufthal.

4.3.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Le syndicat n'a pas transmis les essais sur poteaux d'incendie permettant d'apprécier la conformité du service incendie.

4.3.3. Programmation des travaux

Dans le cadre de l'amélioration de ses installations, le Syndicat des Eaux de Wintersbourg poursuit son programme de travaux, notamment au niveau de la distribution dans les communes.

4.4. FROHMUHL

4.4.1. Réseau de distribution

La desserte en eau de la commune se fait depuis la conduite intercommunale provenant des sources de Frohmuhl situées au Sud-Ouest de la commune. Cette conduite se poursuit :

- vers le Nord-Est de la commune pour alimenter la commune de Puberg,
- vers le Sud-Est de la commune pour alimenter la commune d'Hinsbourg.

Le réseau intercommunal traverse la commune du Sud vers le Nord et permet la distribution des habitations au passage.

Compte tenu de la configuration de la commune, le réseau n'est pas maillé.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par les sources de Frohmuhl.

4.4.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'un total de 12 appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Le syndicat n'a pas transmis les essais sur poteaux d'incendie permettant d'apprécier la conformité du service incendie.

4.4.3. Programmation des travaux

- Production, stockage :
 - Etude puis mise aux normes sur présence arsenic secteur Frohmuhl
- Réseaux : -

4.5. HINSBOURG

4.5.1. Réseau de distribution

La desserte en eau de la commune se fait depuis la conduite intercommunale provenant de Frohmuhl à l'Ouest de la commune. Cette conduite se poursuit vers le Nord-Est pour alim enter la commune de Puberg

Le réseau intercommunal traverse la commune d'Ouest en Est et permet la distribution des habitations au passage.

Le réseau est globalement maillé.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par les sources de Frohmuhl.

4.5.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'un total de 4 appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Le syndicat n'a pas transmis les essais sur poteaux d'incendie permettant d'apprécier la conformité du service incendie.

4.5.3. Programmation des travaux

- Production, stockage :
 - Etude puis mise aux normes sur présence arsenic secteur Frohmuhl

- Réseaux :-

4.6. LA PETITE PIERRE

4.6.1. Réseau de distribution

La desserte en eau de la commune se fait depuis la conduite de diamètre 150 mm provenant du forage situé au Sud-Ouest de la commune rue du Lavoir. Le forage permet également d'alimenter en eau les réservoirs de La Petite Pierre situés au Nord-Ouest de la commune via une conduite d'adduction de diamètre compris entre 100 et 150 mm et traversant la commune par la rue Principale.

La desserte en eau de la commune se fait de 2 façons :

- Distribution en ligne sur la conduite d'adduction pour environ 10% des habitations,
- Piquages sur le réseau d'adduction pour alimenter en eau le reste des habitations

Le réseau de distribution communal est globalement maillé. Compte tenu de la configuration de la commune, certaines rues sont pourvues d'un réseau en antenne. Il est constitué de conduites de diamètre compris entre 50 et 150 mm

La pression statique disponible dans la commune est donnée par le niveau d'eau des réservoirs de La Petite Pierre et même légèrement supérieure lorsque la station de pompage du puits est en marche. En fonction de l'altimétrie, la pression statique disponible peut varier entre 1,2 et 9,7 bars, la pression moyenne étant de l'ordre de 4,5 bars.

En 2016, il y a eu 7 ruptures de branchements et 2 ruptures sur conduite principale.

4.6.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'un total de 59 appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Une quinzaine de poteaux d'incendie situés rues Principale, du Lavoir, le secteur de la rue du Kirchberg, le secteur de la rue du Cimetière sont conformes pour le service incendie.

Le débit moyen sous 1 bar sur les autres poteaux d'incendie est de l'ordre de 40 m³/h.

4.6.3. Programmation des travaux

Les travaux sur les réseaux sont les suivants :

- Travaux réalisés :
 - En 2016, le réseau d'eau potable de la rue des Bergers a été renouvelé et renforcé, préalablement à la 2^{ème} tranche de travaux de voirie,
- Travaux à réaliser :

4.7. LICHTENBERG

4.7.1. Réseau de distribution

La desserte en eau de la commune se fait depuis le puits de Lichtenberg situé au Sud de la commune. Ce forage n'alimente que Lichtenberg.

Le réseau communal traverse la commune du Sud vers le Nord, puis de l'Est vers l'Ouest et permet la distribution des habitations.

Le réseau de distribution communal est globalement maillé. Compte tenu de la configuration de la commune, certaines rues sont pourvues d'un réseau en antenne.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par le niveau d'eau du réservoir de Lichtenberg et même légèrement supérieure lorsque les pompes du forage de Lichtenberg sont en marche.

4.7.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'un peu plus d'une trentaine d'appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Le syndicat n'a pas transmis les essais sur poteaux d'incendie permettant d'apprécier la conformité du service incendie.

4.7.3. Programmation des travaux

Il n'y a pas de travaux prévus sur Lichtenberg.

4.8. LOHR

4.8.1. Réseau de distribution

La desserte en eau de la commune se fait depuis le forage 3 situé au Nord-Est de Lohr à l'aide d'une conduite en fonte de diamètre 200 mm.

Cette conduite DN 200 se poursuit d'Est en Ouest pour alimenter la rue de Petersbach.

Au croisement de la rue de Petersbach avec la rue Principale, la conduite se divise en 2 branches :

- Une conduite fonte DN125 allant desservir la partie Sud de la rue Principale et de la commune,
- Une conduite fonte DN 125 puis DN 200 allant desservir la partie Nord de la rue Principale et de la commune.

Le réseau en fonte DN 200 au Nord de la rue d'Ottwiller permet la desserte d'autres communes.

Compte tenu de la configuration de la commune, le réseau est peu maillé.

Le réseau de distribution communal est constitué de conduites de diamètre compris entre 40 et 200 mm.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par le niveau d'eau des réservoirs de Thal-Drulingen et même légèrement supérieure lorsque les pompes du forage 3 sont en marche.

En fonction de l'altimétrie, la pression statique disponible peut varier entre 1,8 et 5,5 bars.

4.8.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Les essais sur les appareils de lutte contre l'incendie ont permis de vérifier que tous les poteaux d'incendie permettent un débit d'au moins 60 m³/h sous 1 bar.

4.8.3. Programmation des travaux

Il n'y a pas de travaux prévus sur Lohr.

4.9. PETERSBACH

4.9.1. Réseau de distribution

La desserte en eau de la commune se fait depuis le réservoir de Petersbach à l'aide de 2 conduites :

- Une conduite fonte DN 200 rue de la Division Leclerc passant en DN 150 au bout de 400 m l,
- Une conduite fonte DN 125 passant un chemin d'exploitation pour ensuite rejoindre la rue du Cimetière.

La distribution en eau de Petersbach se fait par des conduites d'Ouest en Est et au Nord. Hormis quelques rares rues en impasse, le réseau est maillé et est constitué de conduite de diamètre compris entre 40 et 200 mm.

Le réseau DN125 au Nord de la rue Principale se poursuit le long de la RD 183 pour alimenter en eau la commune de Struth.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par le niveau d'eau du réservoir de Petersbach. En fonction de l'altimétrie, la pression statique disponible peut varier entre 1,3 et 5 bars.

Compte tenu de l'altimétrie de certains quartiers, on note une pression statique inférieure à 2 bars à :

- Rond-point devant Les Grands Chais de France,
- Lotissement Poschum ,
- Rue de Lohr,
- En face de la caserne de pompier.

4.9.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Les essais sur les appareils de lutte contre l'incendie ont permis de vérifier que la majorité des poteaux d'incendie permettent un débit d'au moins 60 m³/h sous 1 bar.

Compte tenu de l'altimétrie de certains quartiers, le débit minimal sous 1 bar n'est pas garanti à :

- Rond-point devant Les Grands Chais de France,
- Lotissement Poschum ,
- Rue de Lohr,
 - En face de la caserne de pompier.

4.9.3. Programmation des travaux

Il n'y a pas de travaux prévus sur Petersbach.

4.10. PFALZWEYER

4.10.1. Réseau de distribution

La commune dénombre environ 150 abonnés et 314 habitants.

La longueur du réseau est d'environ 2 700 m avec une consommation moyenne journalière de 44 m³.

L'alimentation en eau de la commune se fait depuis le réservoir de Pfalzweyer. Ce réservoir est alimenté depuis le réservoir de Schoenbourg.

Compte tenu de la configuration de la commune, le réseau n'est pas maillé.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par le niveau d'eau du réservoir de Pfalzweyer.

4.10.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Le syndicat n'a pas transmis les essais sur poteaux d'incendie permettant d'apprécier la conformité du service incendie.

4.10.3. Programmation des travaux

Dans le cadre de l'amélioration de ses installations, le Syndicat des Eaux de Wintersbourg poursuit son programme de travaux, notamment au niveau de la distribution dans les communes.

En 2018, la conduite rue Principale sera renouvelée.

4.11. PUBERG

4.11.1. Réseau de distribution

La desserte en eau de la commune se fait depuis les conduites intercommunales provenant :

- d'Hinsbourg au Sud-Ouest de la commune,
- de Puberg au Nord de la commune.

A l'Est de la commune se situe le réservoir de Puberg.

Le réseau intercommunal traverse la commune du Nord vers le réservoir et du Sud vers le réservoir. Il permet la distribution des habitations au passage.

Le réseau de distribution communal est maillé au centre de la commune. Compte tenu de la configuration de la commune, certaines rues sont pourvues d'un réseau en antenne.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par les sources de Frohmuhl et par le réservoir de Puberg.

4.11.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'un total d'une vingtaine d'appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Le syndicat n'a pas transmis les essais sur poteaux d'incendie permettant d'apprécier la conformité du service incendie.

4.11.3. Programmation des travaux

- Production, stockage :
 - Etude puis mise aux normes sur présence arsenic secteur Frohmuhl

- Réseaux :-

4.12. REIPERTSWILLER

4.12.1. Réseau de distribution

Les sources de Reipertswiller alimentent l'annexe La Melch.

Le forage de Reiperstwiller alimente Reipertswiller et les 2 annexes Saegemuhle et Wildenguth.

La desserte en eau de la commune de Reipertswiller se fait depuis la conduite d'adduction provenant du forage et du réservoir de Reipertswiller situés au Nord de la commune.

Dans la commune, le réseau devient un réseau de distribution.

La conduite de distribution de Reiperstwiller se poursuit vers l'Ouest pour alimenter respectivement les annexes Saegemuhle et Wildenguth.

Compte tenu de la configuration de la commune, le réseau de distribution communal est très peu maillé.

La pression statique disponible dans la commune et ses annexes est donnée soit par le réservoir de La Melch pour l'annexe La Melch, soit par le réservoir de Reipertswiller pour Reipertswiller et ses 2 autres annexes.

4.12.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'un total de plus d'une trentaine d'appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Le syndicat n'a pas transmis les essais sur poteaux d'incendie permettant d'apprécier la conformité du service incendie.

4.12.3. Programmation des travaux

Il n'y a pas de travaux prévus sur la commune.

4.13. ROSTEIG

4.13.1. Réseau de distribution

La desserte en eau de la commune se fait depuis la conduite intercommunale qui vient de Wingen-sur-Moder au Sud-Est. Cette conduite n'alimente que Rosteig.

A l'entrée Est de la rue Principale démarre le réseau de distribution communal. Il traverse la commune d'Est en Ouest.

Le réseau est globalement maillé. Compte tenu de la configuration de la commune, certaines rues sont pourvues d'un réseau en antenne.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par le niveau d'eau du réservoir de Wingen-sur-Moder et même légèrement supérieure lorsque les pompes du forage de Wingen-sur-Moder sont en marche.

4.13.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'une trentaine d'appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Le syndicat n'a pas transmis les essais sur poteaux d'incendie permettant d'apprécier la conformité du service incendie.

4.13.3. Programmation des travaux

Il n'y a pas de travaux prévus sur la commune.

4.14. SCHOENBOURG

4.14.1. Réseau de distribution

La commune dénombre environ 200 abonnés et 436 habitants.

La longueur du réseau est d'environ 2 750 m avec une consommation moyenne journalière de 45 m³.

La commune de Schoenbourg partie du secteur Est du Syndicat des Eaux de Wintersbourg. La conduite de transfert de ce secteur achemine l'eau depuis le réservoir principal de Saint-Louis vers le réservoir secondaire de Schoenbourg (360 m³).

L'alimentation en eau de la commune se fait depuis le réservoir de Schoenbourg.

Le réseau du centre de la commune est maillé. Compte tenu de la configuration de la commune, certaines rues sont pourvues d'un réseau en antenne.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par le niveau d'eau du réservoir de Schoenbourg.

4.14.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Le syndicat n'a pas transmis les essais sur poteaux d'incendie permettant d'apprécier la conformité du service incendie.

4.14.3. Programmation des travaux

Dans le cadre de l'amélioration de ses installations, le Syndicat des Eaux de Wintersbourg poursuit son programme de travaux, notamment au niveau de la distribution dans les communes.

4.15. SPARSBACH

4.15.1. Réseau de distribution

La commune est indépendante pour l'adduction et la distribution en eau potable.

La desserte en eau de la commune se fait à l'aide d'une conduite en PVC de diamètre 125 mm depuis le réservoir de Sparsbach situé au Sud de la commune rue du Hohweinberg. Le réservoir est alimenté par 2 puits situés à proximité immédiate du réservoir.

Le réseau de distribution communal s'étire du Sud-Est vers le Nord-Ouest. Compte tenu de la configuration de la commune, le réseau est très peu maillé. Il est constitué de conduites de diamètre compris entre 40 et 125 mm.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par le niveau d'eau du réservoir de Sparsbach. En fonction de l'altimétrie, la pression statique disponible peut varier entre 3,1 et 5,5 bars avec une pression moyenne de l'ordre de 4 bars.

4.15.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'un total de 19 appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Les essais sur les appareils de lutte contre l'incendie ne sont conformes que sur un seul poteau d'incendie situé près de l'intersection des rues Principale et de Meisenbach. Le débit moyen disponible sous 1 bar est de l'ordre de 45 m³/h.

4.15.3. Programmation des travaux

Il n'y a pas de travaux prévus sur le réseau de distribution.

4.16. STRUTH

4.16.1. Réseau de distribution

La desserte en eau de la commune se fait depuis la conduite intercommunale en fonte de diamètre 125 mm qui vient de Petersbach depuis le Sud de la commune de Struth. Elle traverse ensuite la commune de Struth du Sud au Nord. Le réseau de Struth ne dessert pas d'autres communes.

Compte tenu de la configuration de la commune, le réseau de distribution communal est très peu maillé.

Le réseau est constitué de conduites de diamètre compris entre 40 et 125 mm.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par le niveau d'eau du réservoir de Petersbach. En fonction de l'altimétrie, la pression statique disponible peut varier entre 2,5 et 4,5 bars.

4.16.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé de 16 appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Les essais sur les appareils de lutte contre l'incendie ont permis de constater que le débit réglementaire de 60 m³/h sous 1 bar n'est assuré à aucun poteau d'incendie.

En complément des poteaux d'incendie, une réserve incendie est présente le long du chemin rural dit Waedelweg.

4.16.3. Programmation des travaux

Il n'y a pas de travaux prévus sur Struth.

4.17. TIEFFENBACH

4.17.1. Réseau de distribution

La desserte en eau de la commune se fait depuis la conduite d'adduction provenant des sources de Forhmuhl situées à l'Est de la commune. Cette conduite ne dessert que la commune de Tieffenbach.

Le réseau intercommunal alimente la commune côté Est. Elle se poursuit en réseau communal desservant en eau les habitations de la commune.

Compte tenu de la configuration de la commune, le réseau de distribution communal est très peu maillé.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par le réservoir de Tieffenbach et les sources de Frohmuhl.

4.17.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'un total d'environ 25 appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Le syndicat n'a pas transmis les essais sur poteaux d'incendie permettant d'apprécier la conformité du service incendie.

4.17.3. Programmation des travaux

- Production, stockage :
 - o Etude puis mise aux normes sur présence arsenic secteur Frohmuhl

- Réseaux :-

4.18. WIMMENAU

4.18.1. Réseau de distribution

La desserte en eau de la commune se fait depuis la conduite d'adduction qui vient du puits au Nord. Le puits ne dessert que la commune de Wim menau.

Quelques habitations de Wim menau à l'Ouest sont desservies depuis le réseau de distribution de Wingen-sur-Moder.

A l'entrée de Wim menau dans le quartier Rebberg, le réseau devient un réseau de distribution. Il s'étire vers le Sud, puis vers l'Est et l'Ouest pour desservir toute la commune.

Le réseau est globalement maillé. Compte tenu de la configuration de la commune, certaines rues sont pourvues d'un réseau en antenne.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par le niveau d'eau du réservoir de Wim menau et même légèrement supérieure lorsque les pompes du puits de Wim menau sont en marche.

4.18.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'un peu moins d'une cinquantaine d'appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Le syndicat n'a pas transmis les essais sur poteaux d'incendie permettant d'apprécier la conformité du service incendie.

4.18.3. Programmation des travaux

Il n'y a pas de travaux prévus sur la commune.

4.19. WINGEN-SUR-MODER

4.19.1. Réseau de distribution

La desserte en eau de la commune se fait depuis la conduite d'adduction qui vient du puits de Wingen-sur-Moder au Nord. Le puits dessert les communes de Wingen-sur-Moder, Rosteig et quelques habitations de Wim menau.

A l'entrée de Wingen-sur-Moder rue du Rocher, le réseau devient un réseau intercommunal desservant au passage les habitations de Wingen-sur-Moder. Il s'étire tout d'abord vers le Sud, puis vers l'Est pour desservir le côté Est de la commune et quelques habitations de Wimmenau et vers l'Ouest pour desservir le côté Ouest de la commune et la commune de Rosteig.

Le réseau est globalement maillé. Compte tenu de la configuration de la commune, certaines rues sont pourvues d'un réseau en antenne.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par le niveau d'eau du réservoir de Wingen-sur-Moder et même légèrement supérieure lorsque les pompes du puits de Wingen-sur-Moder sont en marche.

4.19.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'une cinquantaine d'appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Le syndicat n'a pas transmis les essais sur poteaux d'incendie permettant d'apprécier la conformité du service incendie.

4.19.3. Programmation des travaux

Il n'y a pas de travaux prévus sur la commune.

4.20. ZITTERSHEIM

4.20.1. Réseau de distribution

La desserte en eau de la commune se fait depuis la conduite d'adduction qui vient du Sud de la commune depuis les sources et le réservoir de Zittersheim .

Elle n'alimente que la commune de Zittersheim .

Le réseau de distribution communal est d'orientation Sud Nord jusqu'à la rue de la Fontaine. Elle traverse ensuite la commune vers l'Est et vers l'Ouest.

Compte tenu de la configuration de la commune, le réseau de distribution communal est très peu maillé.

La pression statique disponible dans la commune est donnée par le niveau d'eau du réservoir de Zittersheim .

4.20.2. Service incendie

Le réseau communal est équipé d'environ 16 appareils de lutte contre l'incendie, composé de poteaux auxiliaires et de poteaux d'incendie.

Le syndicat n'a pas transmis les essais sur poteaux d'incendie permettant d'apprécier la conformité du service incendie.

4.20.3. Programmation des travaux

- Production, stockage :
 - Sécurisation de l'apport AEP de Zittersheim (étude en cours)

- Réseaux :
 - Sécurisation de l'apport AEP de Zittersheim (étude en cours)